

Rapport du Conseil d'école du 9 février 2012

Présents :

Mr Duranton (adjoint aux affaires scolaires)

Mr Daiguson (DDEN)

Mmes Mignot G., Sardant, Poirier, Bluteau-Toureau, Herbert, Mignot K., Pauly, Giraudeau, Seince

Mr Écorchard (parents élus)

Mmes Paulet, Beignet, Claudet, Lemonnier, Halley, Lemenand, Percevault, Beaumier, Lavandier

Mrs Velier, Rémond, Amiot (enseignants)

Excusés :

Mr Fabius IEN

Mr Seguin (Maire de Tiercé)

Mme Bolze (conseillère municipale)

Mmes Bosteau et Landemaine (parents élus)

Mr Romier, Mme Belleil (enseignants)

Mme Députier (enseignante spécialisée)

Après un mot de bienvenue et un tour de table, Mr Amiot propose de se déplacer sur le chantier du nouveau module sous la conduite de Mr Duranton.

Le Conseil d'école visite donc les deux classes en cours d'achèvement, les toilettes et la troisième classe qui restera à l'état brut et servira de rangement.

Du fait de la construction du préau, l'accès aux classes se fera le long de la palissade, ce qui occasionnera des aménagements permettant de ne pas trop salir, les enfants entrant directement dans les classes.

Mr Duranton indique qu'il est actuellement en recherche d'un modèle de fontaine qui sera installé en façade du bloc toilettes.

Il ajoute que le calendrier sera tenu malgré les mauvaises conditions climatiques et la livraison s'effectuera le dernier jour de classe soit le vendredi 6 avril permettant ainsi aux enfants d'effectuer le déménagement de leurs bureaux.

Mr Amiot fait remarquer aux membres du Conseil le manque de clarté occasionné par la présence de deux sapins juste au-dessus des puits de lumière ; cela conduira à utiliser la lumière artificielle la plupart du temps. Il demande donc à Mr Duranton d'examiner le problème causé par ces deux arbres situés sur un terrain privé et dont la hauteur même pourrait s'avérer être un facteur de danger pour le nouveau module.

Mr Duranton prend note.

Le Conseil examine le passage à aménager pour l'accès aux classes ; il faudra remblayer afin de mettre le sol de même niveau et choisir un revêtement permettant de ne pas amener trop de saletés dans les classes. Mr Amiot propose d'étudier la possibilité de mettre une grosse moquette de chantier. Ce point sera examiné à la prochaine réunion de chantier.

Retour en salle de réunion.

Mr Amiot détaille sa demande de mobilier concernant ce nouveau module.

Compte tenu des éléments conservés, il s'agit d'un investissement de 4 500 € destinés à l'achat de :

- 8 bureaux doubles avec casiers
- 32 bureaux simples avec casiers et chaises
- 2 armoires bibliothèques
- un lot de 10 tables permettant d'organiser des ateliers

Mr Duranton prend note.

Après ce point « chantier », Mr Amiot propose d'examiner le reste de l'ordre du jour.

1) État des violences à l'école

Suite aux échanges tenus à l'occasion du premier Conseil d'école, Mr Amiot rappelle qu'une enquête rapide a été menée par ses soins auprès des enfants, enquête dont les conclusions sont parvenues par écrit à chaque membre du Conseil d'école et qui ont parfaitement confirmé que :

- aucun enfant n'a jamais été mis dans une des poubelles de la cour
- ces propos ont été rapportés par des enfants et des adultes n'ayant pas pris soin de les confronter à l'avis de l'équipe éducative
- les enfants estiment que l'ambiance est bonne à l'école et qu'ils y viennent sans crainte voire pour la plupart d'entre eux avec plaisir

Ceci dit, Mr Amiot rappelle que la question de la violence à l'école est absolument légitime et qu'elle suscite l'attention de toute l'équipe pédagogique qui a d'ailleurs pris des mesures pour concentrer sa vigilance sur les points sensibles de l'école (les toilettes).

Depuis le début du mois de novembre, deux cas de violence avérée ont retenu l'attention du directeur qui a examiné ces deux affaires avec les enfants et les familles concernées. Depuis ces deux incidents ces enfants n'ont pas refait parler d'eux.

Mr Amiot souligne qu'il « suit » régulièrement les enfants qui ont pu poser des problèmes afin de faire le point sur les différents engagements pris et ceci dans le but de les encourager voire de les féliciter pour leur bon comportement éventuel.

D'autre part, une famille a prévenu la direction que des enfants de CM2 se vantaient de jouer à un jeu où « on retient sa respiration ».

Après une enquête le soir même, et après avoir rencontré la famille de l'enfant concerné, il s'avère que l'enfant dit l'avoir fait pendant les horaires de la garderie et que ce jeu a débuté au centre aéré.

Mr Amiot s'est donc chargé de prévenir le personnel de la garderie, qui se trouve être en partie le même que celui du centre aéré et a demandé aux enseignants de CM1 et CM2 de trouver une opportunité permettant de donner une information sur les conséquences dangereuses que peuvent entraîner de tels jeux. La consigne était donc de prévenir sans susciter la curiosité des enfants.

En conclusion, Mr Amiot rappelle que le Conseil d'école a pour objectif d'envisager collectivement les perspectives de l'école et qu'améliorer les points négatifs doit être un souci permanent, cependant il n'est pas non plus inopportun de mentionner parfois les éléments de satisfaction tant au niveau de l'accueil des enfants (dans des locaux neufs et bien équipés) que de leurs résultats qui placent régulièrement Le Rondeau à un niveau satisfaisant quant aux différentes évaluations.

2) Effectifs

Au 9 février : 250 élèves

Prévisions brutes pour la rentrée de septembre : 232 élèves

L'école est donc sous la menace d'une fermeture de classe (il manque 18 élèves).

Dans la mesure où l'école maternelle Marie Laurencin est, quant à elle, en mesure d'obtenir une ouverture de classe, Mr Fabius, Inspecteur de l'Éducation nationale, a réuni les deux directeurs afin d'aborder les mesures de carte scolaire et, compte tenu de l'exiguïté de l'école maternelle, d'étudier une solution temporaire qui verrait l'école du Rondeau accueillir des enfants de grande section pour

l'année 2012-2013. Cette solution permettrait au Rondeau de conserver ses 11 classes mais en contrepartie, l'école Marie Laurencin ne bénéficierait pas de son ouverture de classe.

Mr Amiot a informé Mme Billy et Mr Fabius que cette éventualité avait été abordée en Conseil des maîtres et que techniquement cette organisation pouvait être mise en place moyennant quelques aménagements.

Cependant Mme Billy a fait valoir que cette décision appartenait au Conseil d'école de Marie Laurencin et qu'elle se chargeait d'organiser la réflexion.

Mr Amiot informe donc le Conseil que la décision sera prise à l'occasion du Conseil d'école de Marie Laurencin et qu'elle sera respectée au Rondeau, l'ouverture d'une classe à la maternelle étant quoiqu'il arrive une bonne nouvelle pour l'école élémentaire.

3) Conseil des enfants

Le Conseil des enfants a été réuni le jeudi 2 février sous la présidence de Mr Amiot. A l'issue d'échanges de qualité, il a été décidé que :

- Il serait racheté des raquettes de tennis de table, deux ballons de football, et de quoi confectionner des élastiques.
- Les cordes à sauter seraient remises en circulation moyennant un fonctionnement différent faisant en sorte de ne pas les retrouver chaque soir disséminées partout dans l'école.
- Un tournoi de tennis de table sera organisé au troisième trimestre selon les mêmes modalités que l'an passé.
- Une sensibilisation au respect du matériel et des aires de jeu sera mise en place au retour des vacances.
- Un effort serait consenti au niveau du rangement de la BCD que les enfants ont jugée parfois en désordre certains soirs.
- Deux points de « pénalty » seraient tracés sur la cour pour faciliter le jeu des footballeurs.

Par contre, il n'a pas été donné de suite favorable aux demandes suivantes :

- L'organisation d'un concours de corde à sauter.
- L'organisation d'un tournoi de football.
- Le revêtement avec du goudron du chemin d'accès provisoire de l'école.

Par ailleurs, les enfants ont regretté le temps d'attente avant de prendre le bus pour la cantine.

Mme Herbert donne des précisions sur le fonctionnement de la cantine et le système de ramassage. Enfin ils ont également insisté sur les bousculades qui ont lieu au moment de rentrer à la cantine.

4) Questions des parents à l'équipe éducative

a) Il n'y a pas de « pont » accordé aux élèves à l'occasion des 1er et 8 mai.

b) Travaux du nouveau module de classes (déjà traité).

c) Retard à l'entrée en classe. Mr Amiot remarque que cette observation est pertinente et que l'équipe éducative s'est fait la même réflexion, constatant que les enseignants attendent les derniers pour rentrer. Il a donc été décidé de respecter scrupuleusement les horaires à l'occasion de la dernière semaine et Mr Amiot s'est chargé des entrées afin de rappeler à

l'ordre les retardataires. Après les vacances, ces dispositions seront à nouveau à l'ordre du jour.

Mr Amiot appelle donc l'ensemble des familles à un effort afin que les entrées à l'école ne s'étalent pas après 9h00 et 13h30. Ceci pose également un problème de responsabilité puisque les enfants arrivant seuls et en retard échappent à la surveillance des adultes.

5) Questions des parents à la municipalité

a) Il n'y a aucun inconvénient à l'affichage des menus dans le tableau de l'école.

b) Pour les personnes n'ayant pas accès à internet ou connaissant des problèmes de connexion, le Conseil donne son accord pour les dispositions suivantes :

- **les familles souhaitant recevoir un menu « papier » pourront en faire la demande en mettant un mot dans le cahier de liaison de l'enfant. En retour l'enseignant lui confiera un menu.**

c) Mr Duranton s'étonne que ce problème perdure car la CCLS, alertée il y a déjà un certain temps, avait répondu par écrit que ce problème avait été pris en compte.

Néanmoins plusieurs parents affirment que certaines familles se voient encore pénalisées en déposant leurs enfants sur deux sites différents.

Mr Duranton explique qu'une gestion informatique n'est pas envisageable pour les pointages et que la CCLS n'a pas reçu de plainte à ce jour. **Il invite donc les parents en question à se déplacer munis de leur facture afin d'éclaircir le problème près du service concerné.**

6) Questions de l'équipe éducative à la municipalité

a) Mr Duranton informe le Conseil que les étagères, livrées pendant la semaine, doivent être vernies avant d'être mises en service, ce qui sera fait pendant les vacances scolaires. Il justifie l'attente un peu longue concernant ces étagères par l'absence d'une personne des services techniques.

b) Mr Duranton informe le Conseil que la mairie a demandé à Mr Mascaro de faire un devis suite à l'état des lieux qui lui a été présenté par l'équipe enseignante.

c) Mr Duranton informe le Conseil que cette demande ne pourra pas être prise en compte pour l'année 2012 et que la mairie réfléchit à une réhabilitation globale du bâtiment administratif dans les prochaines années.

Mr Écorchard s'interroge sur la possibilité de le faire faire par les parents ou faire en sorte que l'APE offre le chauffe-eau.

Mr Duranton répond que, pour des questions de responsabilité dans des bâtiments communaux, cela ne sera pas possible.

Mr Amiot réitère la demande de voir la salle du RASED repeinte, elle reçoit de nombreuses réunions avec les parents (équipes éducatives)et mérite un nécessaire rafraîchissement.

d) Mr Duranton informe le Conseil que cette demande n'est pas recevable dans la mesure où cette salle est destinée à rester à l'état brut pour l'instant.

7) Divers

a) Semaine des arts

Elle se déroulera du 25 au 29 juin, la salle du Pax étant réservée les 25 et 26 juin.

Mr Duranton informe le Conseil que l'inauguration officielle du nouveau module et du préau se déroulera vraisemblablement le vendredi 29 juin.

b) RASED

En l'absence de Mme Députier, Mr Amiot regrette la disparition programmée des postes de maîtres spécialisés au sein des RASED. Selon l'avis de l'équipe éducative ces enseignants jouent un rôle primordial de médiation et d'aide tant au niveau des enfants que des familles et des enseignants. Ce regard avisé est absolument nécessaire aux enseignants qui ne sont pas formés pour résoudre les problèmes d'apprentissage lourds et récurrents que ne saurait régler l'aide personnalisée.

c) Anniversaire des enfants

Mr Amiot renouvelle sa demande près des familles de proscrire l'achat de bonbons. L'effectif de l'école fait que chaque semaine, nous fêtons un ou plusieurs anniversaires. Nous avons donc droit à de régulières distributions de bonbons. Il demande donc aux familles de s'en tenir au traditionnel gâteau partagé avec les enfants de la classe.

d) Prochain Conseil d'école

Il se tiendra le **jeudi 31 mai** au Rondeau. A l'occasion de ce prochain Conseil, les parents élus souhaitent tester un formulaire à l'attention des familles et destiné à interpeler les parents élus sur les points à aborder à l'occasion des Conseils.

e) Étude

Dans la mesure où les enseignants assurant l'étude (Mlle Claudet, Mr Velier, Mr Amiot) participent à la sortie des CM2 au Mont Saint Michel les 26 et 27 mars, l'étude ne sera pas assurée ces deux jours-là.

Le directeur

Jean Pierre Amiot